



CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Les Bourgeoises et Bourgeois d'Icogne sont convoqués en Assemblée, le

LUNDI 19 JUIN 2023

après l'Assemblée primaire, à la salle bourgeoisiale d'Icogne, avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Procès-verbal de la dernière Assemblée.**
- 2. Nomination des scrutateurs.**
- 3. Comptes 2022 de la Bourgeoisie.**
- 4. Rapport de la Fiduciaire de contrôle.**
- 5. Approbation des comptes 2022 de la Bourgeoisie. Décision.**
- 6. Divers.**

Le détail des comptes 2022 et ses annexes peuvent être obtenus au bureau communal pendant les heures d'ouverture, de 14h00 à 16h30, et ce jusqu'à la date de l'Assemblée.

Les comptes 2022 de la Bourgeoisie sont également publiés dans leur intégralité sur le site www.icogne.ch alors que dans la présente brochure, seul un récapitulatif des comptes de fonctionnement et d'investissements y figure.

L'Administration bourgeoisiale
Le Président Le Secrétaire

M. Kamerzin L. Nanchen

Icogne, le 29 mai 2023